



RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2022 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du vérificateur externe qui se résument ainsi :

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le rapport financier préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton nous montre que la Municipalité affiche un surplus de fonctionnement de 67 968 \$.

Incluant ce surplus de fonctionnement de l'année 2022, la Municipalité possède un excédent de fonctionnement cumulé non affecté de 109 064 \$, des surplus affectés et des réserves financières de 196 878 \$

Les emprunts à terme de la Municipalité totalisent 3 488 295 \$ dont une partie sera remboursée par des subventions.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur atteste que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités auditées pour l'exercice 2022 et ce conformément aux normes comptables pour le secteur des municipalités.

La valeur des immeubles imposables s'élève à de 98 785 300 \$ et le taux de taxation de base a été de 0.962 \$ / 100 \$ et auquel s'ajoutent des taxes de services.

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DES ÉLUS

Tel que requis par la Loi, je vous informe des rémunérations et allocations de dépenses des élus pour l'année 2022 payées par la Municipalité et la MRC qui se détaillent comme suit :

Poste	Municipalité		MRC	
	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	7 500.60 \$	3 746.40 \$	5 021.79 \$	3 142.90 \$
Conseillers	14 365.11 \$	7 173.24 \$	286.41 \$	143.22 \$

TRAITEMENT DES DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION, CONSTRUCTION ET AUTRES

Notre inspectrice en bâtiments a traité 71 demandes en 2022 qui se résument ainsi :

	Nombre	Valeur déclarée
Agrandissement et construction	16	1 833 000 \$
Rénovation	14	122 175 \$
Bâtiment accessoire	14	175 480 \$
Installation septiques	6	50 000 \$
Prélèvement des eaux	7	81 240 \$
Autres	8	170 000 \$
Lotissement	4	0
Demandes en urbanisme	2	0

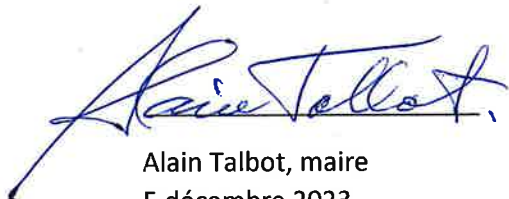
Pour un total de certificats et permis émis de 71 en nombre et 2 431 895 \$ en valeurs déclarées. Je vous rappelle qu'il est requis de demander un permis avant d'effectuer divers travaux sur votre propriété et qu'il est préférable de le faire d'avance afin de vous assurer de son émission avant le début de vos travaux.

L'ANNÉE 2023

Pour l'année 2023, les défis sont demeurés grands pour les élus qui travaillent à maintenir les acquis et bonifier les services, les infrastructures et le développement de la Municipalité.

Les élus travaillent toujours pour améliorer la vie de ses citoyens et demeurent à votre écoute, vos commentaires qui contribuent à l'amélioration continue sont toujours les bienvenus.

En terminant, je tiens à remercier tous les citoyens et élus qui ont participé à l'avancement des dossiers de la Municipalité et je demeure disponible pour répondre à vos questions en rapport avec les informations contenues dans mon présent rapport ou tout autre sujet touchant la Municipalité.



Alain Talbot, maire
5 décembre 2023